

Décision relative à une notification mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2018-0002

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la notification de mise à disposition sur le marché du produit biocide **Care GERM-WIPES**,*

de la société SALVECO S.A.S.

enregistrée sous le numéro BC-JE037255-51

Vu le rapport d'évaluation de la famille de produit Care GERM-WIPES réalisé par l'état membre rapporteur,

Vu la décision d'autorisation simplifiée du produit biocide Care GERM-WIPES enregistrée sous le numéro EU-0017682-0009 dans le registre des produits biocides le 18 janvier 2018,

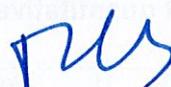
La mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe.

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 18 janvier 2028.

A Maisons-Alfort, le

21 FEV. 2018



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nom commercial	Care GERM-WIPES
----------------	-----------------

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	SALVECO S.A.S.
	Adresse	Avenue Pierre Mendès-France Z.A. Hellieule 4 F 88100 SAINT DIE DES VOSGES France
Numéro de demande	BC-JE037255-51	
Type de demande	Notification de mise sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2018-0002	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	FELT
Adresse du fabricant	Z.I. 10 rue du Vertuquet 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. 10 rue du Vertuquet 59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN FRANCE

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Acide lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A
Adresse du fabricant	Z.I Portuaire BP 32 67390 Marckolsheim France
Emplacement des sites de fabrication	ST Alban Vorstadt 90 4002 Basel Suisse

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Acide lactique	2-Hydroxypropanoic acid	Substance active	50-21-5	200-018-0	2.38

2.2. Type de formulation

Lingettes imprégnées prêtes à l'emploi
--

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	-
Mentions de danger	-
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	-
Mentions de danger	-
Conseils de prudence	-
Note	EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Lingettes désinfectantes pour les surfaces dures non poreuses sans contact direct avec l'alimentation humaine et animale

Type de produit	TP 2
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Lingettes désinfectantes nettoyantes multi-usages prêtes à l'emploi pour toutes les surfaces dures non poreuses lavables, avec une efficacité bactéricide et levuricide.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries et levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, extérieur. Hors utilisation en milieu médical, en industrie laitière ou industrie de la viande
Méthode(s) d'application	Application manuelle avec des lingettes Sortir une lingette prête à l'emploi (contenant 4,9g de liquide) et l'appliquer sur toute la surface à désinfecter jusqu'à la mouiller complètement (1 lingette / m ²), de façon à ce que la surface reste humide au moins 5 minutes. Laisser sécher.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	1 lingette prête à l'emploi (180 x 200 mm) par m ² . Appliquer une fois. Répétez l'application dès qu'une nouvelle désinfection est nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Emballage : PET/PE avec fermeture en PP. Lingettes : 100% Polyester - 40-80 wipes by pack. Wipes size - 180x200mm

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

-

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Lingettes désinfectantes pour les surfaces dures non poreuses en contact avec l'alimentation humaine et animale

Type de produit	TP 4
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Lingettes désinfectantes nettoyantes multi-usages prêtes à l'emploi pour toutes les surfaces dures non poreuses lavables, avec une efficacité bactéricide et levuricide.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries et levures
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur, extérieur. Hors utilisation en milieu médical, en industrie laitière ou industrie de la viande
Méthode(s) d'application	Application manuelle avec des lingettes Sortir une lingette prête à l'emploi (contenant 4,9g de liquide) et l'appliquer sur toute la surface à désinfecter jusqu'à la mouiller complètement (1 lingette / m ²) de façon à ce que la surface reste humide au moins 5 minutes. Laisser sécher.
Dose(s) et fréquence(s) d'application	1 lingette prête à l'emploi (180 x 200 mm) par m ² . Appliquer une fois. Répétez l'application dès qu'une nouvelle désinfection est nécessaire.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Emballage : PET/PE avec fermeture en PP. Lingettes : 100% Polyester - 40-80 wipes by pack. Wipes size - 180x200mm

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

Pour les surfaces et les matériaux en contact avec les aliments, rincer abondamment à l'eau potable et laisser sécher. Appliquer une fois et répéter si nécessaire.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

Lire l'étiquette avant utilisation et suivre le mode d'emploi fourni.

Tenir hors de la portée des enfants.

Ne pas ingérer. En cas d'ingestion, contacter immédiatement un centre anti-poison ou un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette du produit.

Ne pas transvaser le produit dans un récipient sans étiquette et ne pas mélanger avec d'autres produits.

Seules les lingettes humides sont efficaces, ne pas utiliser si elles sont sèches. Fermer avec précaution l'emballage lorsqu'il n'est pas utilisé.

5.2. Mesures de gestion de risque

-



5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.

En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

Durée de stockage : 24 mois.

Recommandations d'utilisation : Utiliser dans les 3 mois après ouverture.

Stocker à l'abri du froid.

6. Autre(s) information(s)

-